

Un conservatoire aux petits soins du grand étang



Chaque année, le Conservatoire d'espaces naturels couple son assemblée générale avec la visite d'un site naturel. (Photo J.-L. s.)

Il y avait foule, vendredi 26 avril, sur les berges du grand étang de La Jemaye. Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Aquitaine, qui tenait son assemblée générale à Saint-André-de-Double, avait choisi, comme il le fait chaque année depuis 2009, d'associer sa réunion à la découverte d'un site naturel géré par lui et les partenaires locaux.

Le CEN accompagne l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'études, de gestion et de préservation du patrimoine naturel. Il contribue à préserver la biodiversité de la région par l'étude et la mise en œuvre d'une gestion écologique des milieux naturels.

Natura 2000

À ce titre, le site de La Jemaye constitue un lieu typique de la région de la Double, avec ses six étangs artificiels façonnés au Moyen Âge.

Le plus connu étant le grand étang, propriété du Conseil général depuis 1998, qui est principalement orienté vers les activités touristiques. Ce lieu est intégré dans le périmètre du site Natura 2000 pour sa valeur biologique et paysagère.

Les aménagements permettent le maintien d'une faune et d'une flore remarquables et insoupçonnées. On y trouve notamment la cistude d'Europe, une petite tortue, et le papillon fadet des Laïches, ainsi que l'utriculaire et la grassette du Portugal, de petites plantes carnivores.

Dans le cadre de la réactualisation du plan de gestion du patrimoine naturel datant de 1999, le CEN a réalisé en 2012 un nouveau plan de gestion du site en relation avec le Conseil général.

En 2013, une convention a été signée et permettra au CEN d'accompagner le Conseil général dans la prise en compte et la valorisation de ce patrimoine naturel.